

Communiqué de l'ICA du 12 mars 2019

Parlement européen : l'Allemagne lâchera-t-elle Strasbourg ?

Le choix de Strasbourg comme capitale européenne, qui fait suite à une proposition britannique, était très symbolique d'une volonté commune de paix et d'union dans la diversité. **Parce que dans cette ville historique se sont heurtés et affrontés les nationalismes français et allemand et parce que dans cette ville se sont aussi rencontrées et fécondées la culture française et la culture allemande**, la reconstruction ne pouvait que commencer à Strasbourg.

La réconciliation franco-allemande est acquise et à ce niveau la charge symbolique de Strasbourg a, convenons-en, perdu en acuité. Mais qu'en est-il de l'autre élément fondateur ? **Strasbourg est-elle restée ce lieu de synthèse des deux grandes cultures européennes ? Strasbourg tient-elle encore lieu d'exemple ?** Autrement dit la ville est-elle une ville européenne bilingue et biculturelle comme le sont d'ailleurs les deux autres capitales européennes, Bruxelles et Luxembourg ?

Un bilinguisme et un biculturalisme français-allemand base d'un multilinguisme et d'un multiculturalisme strasbourgeois serait un atout majeur au profit de la ville dans une Europe où la langue allemande est pratiquée par plus de 100 millions de locuteurs dans plusieurs États membres de l'Union, États qui ne manqueraient pas de soutenir une ville dans laquelle ils se sentent un peu chez eux. Et si l'on avait pensé de surcroît à installer à Kehl ou dans l'Eurodistrict quelque élément, même symbolique, du Parlement européen...

Strasbourg s'est-elle installée en Europe ou n'est-ce que l'Europe qui s'est installée à Strasbourg ? La ville accomplit-elle, peut-elle accomplir son devoir historique et culturel, celui d'être **le trait d'union entre les mondes francophone et germanophone** ? Est-elle un exemple et **une référence pour les autres États membres de l'Union européenne en la matière** ? La dimension transfrontalière est-elle encore dans l'ADN de Strasbourg ? Que de renoncements et d'empêchements ! La ville ne doit plus, ne peut plus continuer à se contenter du rang de simple ville, monolingue et monoculturelle de la province française.¹ Il faut de l'exemplarité !

Gageons que tout cela aurait contribué et contribuerait à garder le soutien de l'Allemagne dans l'affaire du siège de Strasbourg, soutien qui est aujourd'hui remis en question par la présidente de la CDU et pas que par elle. *Es ist noch nicht zu spät !*

Pierre Klein, président

¹ D'un pays qui, à l'heure actuelle, ne pourrait plus adhérer au Conseil de l'Europe, faute de s'appliquer les principes de la démocratie culturelle qui en émanent (notamment ceux de la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires, de la Convention pour la protection des minorités et de la charte de l'autonomie locale) ?